



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2024

(Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal lors de la réunion du 17 juin 2024)

L'an deux mille vingt-quatre, le six mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millac, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Bernard SAVARD, Maire.

Présents : Mesdames COLOMBE Claudine, FOURNIER Violette, FREMAUX Emilie, MAYTRAUD Danielle, POULAIN Chantal, ROUSSEAU Bernadette
Messieurs ARNAULD Charles, DUMAS Yannick, DUROUSSEAU Jacky, FLEURANT Dominique, FLUCKIGER Raymond, PLACENT Jacques, SAVARD Bernard.

Pouvoirs : Monsieur Didier BAUDESSON à Madame Chantal POULAIN

Secrétaire de séance : Mme ROUSSEAU Bernadette

ORDRE DU JOUR

Approbation des PV du 11 mars et du 8 avril 2024 à l'unanimité

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal le rajout d' une délibération approuvant convention avec la clinique vétérinaire VETISLE pour la stérilisation des chats errants. Accepté

- Présentation par Elodie GUILLON et Lionel TOSCO des "jardins de Jousseau";
- Projet école alternative ;
- Validation contrat de location de la base de Jousseau avec Sport et Collection ;
- Organisation des élections européennes le 9 juin ;
- Questions diverses

Madame GUILLON Elodie et Monsieur Lionel TOSCO présentent leur toute nouvelle entreprise de maraichage et vente de légumes de saison issus de la culture biologique sur la commune de MILLAC et ses alentours.

Un site internet est créé : <https://www.lesjardinsdejousseau.fr>.

Un cahier avec un tableau des produits et leur tarif est mis à disposition dans le hall de la Mairie afin que les personnes intéressées s'inscrivent, ils ne manqueront pas de les contacter. Chaque début de semaine, ils envoient la liste des produits disponibles.

1. PROJET ECOLE ALTERNATIVE

Monsieur le Maire a été contacté par un groupe de parents assurant la scolarité de leurs enfants à la maison. Ils souhaitent se regrouper au sein d'une association pour assurer l'enseignement à leurs enfants dans le cadre d'une école privée hors contrat et sont à la recherche d'un local. Une présentation du projet d'école alternative a été effectuée aux membres du conseil présents le 26 avril par les parents concernés.

Monsieur le Maire propose de mettre à disposition moyennant un loyer modéré la salle polyvalente de Jousseau après l'accord de la commission de sécurité. Les frais de fonctionnement seront à la charge de l'association.

Une convention d'une durée d'un an, définissant les engagements des deux parties sera rédigée et soumise à l'approbation du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte la mise à disposition de la salle polyvalente de Jousseau par 9 voix pour et 5 contre.

2. VALIDATION CONTRAT DE LOCATION DE LA BASE DE JOUSSEAU AVEC SPORT ET COLLECTION

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été sollicité par Sport et Collection pour la mise à disposition des hébergements du site de Jousseau pour le week-end du 30 mai au 4 juin afin d'y loger les bénévoles.

Un contrat définissant les engagements des deux parties a été rédigé et soumis à l'aval du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes du contrat et autorise Monsieur le Maire à signer.

3. PLANNING TENUE BUREAU DE VOTE - ELECTIONS EUROPEENNES LE 9 JUIN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin et qu'il convient de fixer le planning de tenue du bureau

Après en avoir délibéré, le planning est fixé comme suit :

8H00 - 11H30	SAVARD Bernard	PLACENT Jacques	FREMAUX Emilie
11H30 - 15H00	MAYTRAUD Danielle	POULAIN Chantal	COLOMBE Claudine
15H00 - 18H00	ROUSSEAU Bernadette	ARNAULD Charles	DUROUSSEAU Jacky

4. STERILISATION DES CHATS ERRANTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la multiplication des chats errants dans la commune est un vrai problème.

Une information a été diffusée dans le bulletin municipal incitant la population à ne pas nourrir ces chats.

Malgré cela, les chats errants prolifèrent et la stérilisation des chattes et chats errants devient indispensable.

Plusieurs associations environnantes ont été contactées, elles ne peuvent plus en accueillir et ne souhaitent pas s'investir dans cette démarche.

Des associations de défense des animaux peuvent apporter un soutien financier mais les vétérinaires associés à cette démarche sont à au moins 30 km de la commune.

La clinique vétérinaire VET ISLE à MILLAC a proposé une convention avec un tarif adapté pour les stérilisations uniquement des chats errants.

Monsieur le Maire propose de souscrire à cette convention même si le tarif est supérieur mais qui est à proximité et qui évitera au personnel communal une perte de temps.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5. QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Monsieur le Maire a été contacté par une personne voulant créer une école de musique ouverte à tous et qui est à la recherche d'un local pouvant les accueillir. Le site de Jousseau a été évoqué. A suivre.
- ✚ Monsieur le Maire présente la proposition de divers fournisseurs pour la téléphonie, le Conseil municipal souhaite conserver ORANGE.
- ✚ La commission culture se réunira le 17 juin à 18h30.
- ✚ L'ACCA demande l'autorisation de créer un local découpe à l'arrière de leur local : Le Conseil municipal accepte si l'ACCA prend en charge la totalité des frais.
- ✚ L'enquête publique concernant le PLUI est terminée, Monsieur le Maire a rencontré le commissaire enquêteur a émis une réserve sur l'implantation d'une carrière d'argile et une demande concernant la mise en zone STECAL (Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées) sur le site de Jousseau.
- ✚ Tour de table
 - Dominique Fleurant : étanchéité des ateliers municipaux : prévoir une intervention uniquement sur la partie abimée.
 - Danielle MAYTRAUD : problème de l'effondrement sur la Route des Vieilles Forges →cette route est de la compétence de la CCVG qui a du faire une demande auprès de la DDT (police de l'eau) suite au passage d'un ruisseau sous la chaussée. Pas de délai pour la réalisation des travaux.
- ✚ Chantal POULAIN : la bibliothèque est dotée de l'ensemble des parutions du GRHAIJ.
- ✚ Emilie FREMAUX : demande la possibilité de mettre à la location la salle polyvalente de Jousseau →problème de passage de commission de sécurité et d'achat d'équipement.
- ✚ Yannick DUMAS : souhaite la pose de filet dans les buts du stade pendant les vacances scolaires.